La société wallonne des eaux

Verviers, le 14 avril 2023

Madame, Monsieur,

Conformément à la décision du Conseil d'administration de la SWDE du 10 mars 2023 et aux articles 38 et 40 des statuts, j'ai le plaisir de vous inviter à l'Assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 30 mai 2023 à 15 heures **à l'Hôtel Van Der Valk, rue de la Station 4, 4800 Verviers**.

L'ordre du jour est arrêté comme suit :

1. Rapport du Conseil d'administration ;
2. Rapport du Collège des commissaires aux comptes ;
3. Approbation des bilan, compte de résultats et annexes au 31 décembre 2022 ;
4. Décharge aux administrateurs et au Collège des commissaires aux comptes ;
5. Modification du règlement d'ordre intérieur de l'Assemblée générale ;
6. Approbation séance tenante du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 30 mai 2023.